

Compte-rendu de la CAPD du 09 novembre 2015

A l'ordre du jour :

- 1) Stages de formation continue
- 2) Promotion des PE et Instituteurs
- 3) Baisses et maintiens de notes (année scolaire 2014-2015)
- 4) Questions diverses

1) Stages de formation continue :

2) Promotions des PE :

Vous trouverez en pièce jointe le tableau indiquant le nombre de promouvables et de promus pour chaque échelon, ainsi que les barèmes des premiers et derniers promus.

228 PE ont été promus au Grand choix et 351 au Choix.

L'utilisation des « décimales » a permis d'attribuer des promotions supplémentaires à 3 collègues PE du 11ème échelon Grand choix, à 2 collègues PE du 11ème échelon Choix et à 1 collègue instituteur du 11ème échelon Mi-choix

3) Examen des baisses et maintiens de notes- Année scolaire 2014-2015 :

Avant d'aborder les baisses de note, l'IA a précisé que cela ne concernait que 2 collègues sur 700.

Concernant les maintiens de notes volontaires de la part des Ien, ils sont au nombre de 3 et, 15 collègues ont vu leur note maintenue « pour rester dans le cadre de la grille départementale ».

L'IA a précisé que l'inspection doit se dérouler dans l'intérêt pédagogique et promotionnel. Il a donc invité les IEN à être vigilants sur la date d'inspection afin de ne pas pénaliser les collègues dans leur promotion et ainsi éviter les maintiens de note.

De plus, l'IA a invité les IEN à revisiter « de façon très rapide » les 15 collègues qui ont vu leur note maintenue « pour rester dans le cadre de la grille départementale » afin de proposer une nouvelle note.

4) Questions diverses :

- **Circonscrip** : Il est à noter que c'est la 1ère année que l'ensemble des circonscriptions fonctionne avec cet outil d'où quelques dysfonctionnements lors de l'inscription.
D'autre part, Mme Maire a reprécisé que dans la mesure du possible les dates de formation seraient annoncées dès l'ouverture du serveur pour éviter que les collègues ne soient pris au dépourvu.
- **CLEA** : L'IA a expliqué que si certains CLEA ont nécessité des précisions (quant au sens et à l'évaluation du projet) c'est parce que les Conseillers Pédagogiques Départementaux ont considéré qu'ils étaient insuffisants.
- **La 2ème journée de pré-rentrée** : Celle-ci ne s'appelle plus ainsi, elle se traduit en « heures dues ». Pour le moment l'IA n'a toujours pas fixé les dates de ces 2 1/2 journées qui serviront à travailler sur les programmes à venir.
- **Remplacement des directeurs de 1 à 3 classes** : L'IA a annoncé d'une part que la décharge de direction des directeurs de 2 et 3 classes est maintenue. Toutefois, pour les chargés d'école* (directeur 1 classe), il ne pourra soutenir l'effort annoncé en début d'année (à savoir, 10 jours de décharge par an). De ce fait, 2 jours ayant déjà été

effectués, il leur reste 2 jours de décharge pour la fin de l'année.
Les collègues concernés seront informés par courrier.

Quant aux brigades, un nouveau tableau d'organisation leur sera envoyé.

- **T1 (voir déclaration préalable) :** L'IA a annoncé qu'il y avait une urgence d'accompagnement pour certains jeunes collègues après 2 mois de prise en charge de la classe.
Mme Maire a souligné que les T1 étaient toujours « en formation » et, que dans ce cadre les CPC avaient pour mission de les responsabiliser. Néanmoins, cela doit se faire dans le dialogue et non sous la pression.
- **Stages de formation continue :** A notre demande de simplification, l'administration a annoncé qu'il lui était impossible de modifier l'interface sur GAIA ; en revanche, il est envisageable, sur le document publié sur le site de la DSDEN, de surligner tous les stages à candidature individuelle.

En ce qui concerne les stages MAT qui se déroulent sur un mercredi entier, Mme Pommier a précisé que cette organisation faisait suite à une demande des collègues des sessions précédentes.

Quant aux stages « Pratique vocale » et « Mathématiques » qui nécessitent un temps présentiel et un temps distancié de 3h, Mme Pommier a annoncé qu'il fallait considérer ces 3h plutôt comme une préparation de classe puisque les collègues devront mener des projets (en liaison avec cette formation) dans leur classe.

- **Formation maternelle sur la mise en place de la réforme :** Concernant les inquiétudes des collègues sur la mise en place des nouveaux programmes et notamment le « Carnet de suivi des apprentissages », Mr Poirel a précisé que les équipes de circonscription étaient encore en réflexion. Il a ajouté qu'il fallait laisser le temps aux enseignants de s'approprier les documents et les démarches.
A ce propos, des documents d'aide sur l'évaluation seront envoyés prochainement dans les écoles.
Il a également ajouté qu'il n'était pas question de communiquer aux parents « un livret trimestriel d'évaluation à Noël » puisque, d'une part, on ne parle plus de « livret » mais de « carnet » et, d'autre part, parce que les textes prévoient une communication aux parents 2 fois dans l'année scolaire.